

# NAO à LDC Bourgogne C'est parti !

## Résumé de la 1<sup>ère</sup> réunion de négociation.

Ci-dessous les revendications présentées et défendues par la CGT :

### Salaires :

La CGT n'a pas revendiqué d'Augmentation Générale commune pour tous les salariés, et demande la suppression immédiate des Coefficients 130 & 135.

Mais nous avons travaillé chaque coefficient de la grille des salaires, ce qui amène à ce que les coefficients du 135 au 155 soient revalorisés de plus de 7 %.

Pourquoi ? Tout simplement parce que nous avons comparé "notre grille des salaires LDC Bourgogne" avec celle de "Sablé" et découvert que leur "coef 130" correspond à notre "coef 155"

*Ils font pourtant le même travail, achètent les mêmes céréales, mêmes vifs, donc il n'y a aucune raison d'avoir des salaires si bas par rapport à eux !*

Pourquoi sont-ils mieux payés ? Ont-ils un meilleur patron que nous ? Non puisqu'on a le même !

Alors pourquoi eux et pas nous ? Et bien tout simplement parce qu'ils se sont battus, et qu'ils n'ont pas des syndicats complaisants qui signent tout et n'importe quoi pour aller vite et en contrer d'autres ! Tout simplement !

### 1<sup>ères</sup> Propositions Direction :

+ 2,8 % à partir du Coef 130  
+ 2,8 % et + 0,4 % en supplément  
seulement pour les coef supérieurs au 170

Application au 1<sup>er</sup> février  
+ 10 CDI au 1<sup>er</sup> mars 2023

Quand la CGT demande à rehausser les plus bas salaires...

La Direction répond par une plus forte augmentation des plus hauts salaires !

Et vous, qu'en pensez-vous ?

D'accord ? pas d'accord ?

On se bat pour changer ça ?

## Revendications CGT & Propositions Direction

Coef	Revendication CGT		Proposition Direction		
	Ech 1	Ech 2	Ech 1	Ech 2	Ech 3
130		1 723,00 €	1 637,00 €	1 657,00 €	1 671,00 €
135		1 771,00 €	1 677,00 €	1 695,00 €	1 712,00 €
140		1 810,00 €	1 719,00 €	1 735,00 €	1 739,00 €
145		1 856,00 €	1 730,00 €	1 776,00 €	1 780,00 €
150		1 875,00 €			
155		1 886,00 €	1 741,00 €	1 807,00 €	1 840,00 €
170		1 933,15 €	1 757,00 €		1 954,00 €
185		2 115,03 €	1 779,00 €		2 130,00 €
190		2 180,45 €	1 801,00 €		2 196,00 €

Coef 130 supprimé au 1er sept 2022.  
La CGT demande suppression Coef 130 & 135 immédiatement

Alignement sur la Grille Salaires Sablé

Valeur du SMIC au 1/1/22 : 1 604 €

Combien de salariés à l'échelon 1 et combien à l'échelon 3 ?

La CGT revendique +2,5% sur l'échelon 3 et la suppression des échelons 1 & 2

**Indemnités de "postes" :** Mettre en place une prime de 1€ / jour travaillé (pour les salariés qui travaillent en horaires Posté – Ex : Matin/ Après-nuit, nuit...)

**Indemnités de "samedis travaillés" :** Mettre en place une prime de 0,50 € / heure travaillée les samedis (Compensation pour les salariés qui n'ont pas ou moins de week-end que les autres)

**Majoration à 25 % des "Heures de nuit"** : Actuellement seuls les chauffeurs du "quai vif" y ont droit. Il faut l'étendre à l'ensemble des salariés de l'entreprise. *(Par exemple les laveurs de nuit qui ont vu leurs horaires modifiés et font moins d'heures de nuit et plus de samedis après-midi - Ce qui pourrait faire une sorte de compensation)*

**Prime "d'Accrochage"** : Rehausser la prime à 3€ / Jour travaillé (+1 €) c'est un poste en tension, avec de grosses difficultés de recrutement. *(La revalorisation d'1/3 de la prime pourrait aider à trouver des candidats au recrutement à ce travail pénible et difficile)*

**Subrogation** : Remettre en place la subrogation de salaire. L'allongement des délais de traitement du versement des Indemnités Journalières de la sécu pénalise durement les salariés, et l'entreprise a plus les moyens d'avancer les IJSS de la Sécu que les salariés *(et il ne s'agit que d'une avance de salaire puisque la sécu rembourse à l'entreprise les IJSS versées)*.

**Tickets Restaurants** : Mettre en place des tickets restaurant à 9€ / Jour avec participation de l'employeur à 50 % pour tous les salariés. *(À la place de la contribution cantine qui ne profite pas à tous les salariés actuellement)*

**Effectifs** : Création de 30 CDI supplémentaires pour atteindre les 570 CDI à LDC Bourgogne au 31 janvier 2023 *(Car les années précédentes la Direction a bien créé les CDI, mais en remplacement de départs et non en création de postes supplémentaires)*

**Coefficients "Garçon de salle"** : Passage du Coef 145 au Coef 155.

**Et en demandant la suppression des Coefficients 130 & 135**, beaucoup de salariés se retrouveraient automatiquement avec des évolutions de coefficients ! *(Ceci concernait majoritairement les services : Découpe poulets, Quai Vif, Cartons...)* Ce qui permettrait de faire réellement une différence entre "un salarié débutant au Coef 120" et "un salarié confirmé au Coef 140".

### **En conclusion :**

**Les 1ères propositions de la Direction sont très loin des revendications des salariés !**

**Les deux véritables questions maintenant, sont :**

- 1) Que veulent les salariés ?**
- 2) Sont-ils prêts à défendre et appuyer leurs revendications pour obtenir satisfaction ?**

**La CGT vous l'a dit et écrit plusieurs fois, sans mobilisation des salariés par la grève, la direction nous écoute mais n'en tient pas compte !**

*Vous pouvez également voir dans la presse et sur les réseaux sociaux, que beaucoup de salariés font grève dans de très nombreuses entreprises pour obtenir leur dû !*

**Et vous, salariés de LDC Bourgogne, que voulez-vous ?** Discutez-en entre-vous et faites connaître vos intentions à vos élus CGT très rapidement pour que nous organisions la lutte si vous le souhaitez.

**Deux autres réunions sont prévues le 28 février et le 5 mars.** *(Ne vous inquiétez pas, même si les négociations se finissent en mars, il est possible de donner l'augmentation de salaire avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2022 😊 Donc pas besoin d'avoir peur, et encore moins de se précipiter ! Il vaut mieux bien négocier et obtenir "plus" que de signer un accord au rabais pour aller vite et faire n'importe quoi...)*

**Les délégués CGT ont besoin de vous !** *(Ils ne peuvent pas être partout à la fois : déployés sur le terrain auprès de vous, en réunion avec l'employeur, préparer les réunions, écrire les tracts, et être au travail...)*

**N'hésitez pas à échanger entre vous et surtout de venir à leur rencontre pour leur exprimer vos attentes sur la hauteur minimale d'AG à obtenir et dire si vous voulez faire grève pour obtenir plus si la direction ne donne pas assez à la prochaine réunion.**